



Communiqué de presse, Toulouse, le 20 septembre 2024

L'Université Toulouse Capitole exprime sa vision au sujet de l'avenir du site Toulousain

Ce vendredi 20 septembre, le conseil d'administration de l'Université Toulouse Capitole n'a pas approuvé le changement de nom de la COMUE « Université de Toulouse ». Malgré un besoin d'unité et d'excellence, partagé par l'UT Capitole, cette proposition de transformation ne réunit pas l'ensemble des garanties nécessaires à la bonne réalisation de ces objectifs. L'horizon 2028 représente toujours une occasion unique de fédérer, autour des critères d'excellence, l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du site Toulousain et l'Université Toulouse Capitole continuera de s'y investir pleinement.

La communauté universitaire Toulousaine s'apprête à accueillir un second Établissement public expérimental (EPE) sur son site, dont la création officielle est prévue en janvier 2025. Porté par l'UT3, ce projet s'inscrit dans une dynamique d'excellence déjà initiée par l'UT Capitole en janvier 2023, lors de la création du premier EPE Toulousain. La coexistence de deux entités de ce type sur un même site universitaire, validée par les instances gouvernementales responsables, constitue une force et une opportunité de collaboration unique qui s'est déjà montrée favorable au rayonnement d'universités parisiennes. Conjointement avec le projet continu de la COMUE Université de Toulouse, chaque acteur travaille et travaillera à la construction d'un site Toulousain dont l'excellence scientifique et académique permettra le rayonnement international.

Afin de porter une ambition claire, ouverte aux partenaires académiques et scientifiques du site, ce projet a besoin d'une identité propre, qui se distingue des structures établies sur le site et dont l'image préexistante pourrait rendre difficile la construction d'un projet fédératif et innovant. De plus, le transfert du nom « Université de Toulouse » de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) au nouvel EPE, dont cette première conserverait une partie de la gouvernance, ne correspond pas à la volonté de simplification et d'agilité portée par l'Université Toulouse Capitole ces dernières années. Or, le destin d'une institution dépend de la qualité de sa gouvernance.

Dans un contexte de reconstruction du site toulousain, suite à la redéfinition de la COMUE Université de Toulouse et de son périmètre d'action, il serait risqué de rebattre toutes les cartes dès maintenant. Cela impliquerait de réorganiser une part importante de la logique de site, des procédures administratives et de la chaîne décisionnelle, ce qui pourrait avoir comme conséquence de complexifier encore davantage un quotidien jugé parfois trop lourd pour le monde scientifique et académique, contre lequel agit l'UT Capitole.

L'Université Toulouse Capitole reste convaincue de la nécessité de construire un site toulousain d'excellence dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche et continuera à travailler activement avec l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et l'ensemble des partenaires pour y parvenir. La fin de la première période d'évaluation, prévue en 2028, représente une échéance importante à laquelle se consacrera pleinement l'UT Capitole.

Contact presse :

Simon Leveque - Université Toulouse Capitole - simon.leveque@ut-capitole.fr / 06 21 27 81 88